



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES LACTARIUMS DE FRANCE

Rennes, le 15 juin 2013

Présents :

ALDER M, ANDRO-GARCON MC, ANNONIER S, ARMAND M, AUBRY , BAJAZET S, BAUDRY V, BEAUDRON M, BEIZIG S, BELLANGER A, BERNARD N, BERT S, BERTHELOUX A, BIGOT S, BILLEAUD C, BLANC A, CRENER A, BLOCHER E, BODET MC, BODIN E, BOITTIAUX F, BOQUIEN CY, BOSCHER C, BOULEFRED F, BOURDIN N, BOURHIS G, BOURLIEU C, BRAUN C, BRIAND B, BRIDOUX-HENNO L, BUFFIN R, CABON AL, CADIOU D, CAMBONIE G, CERVIOT M, CEZARD-SIBILLOT L, CHAUVIN N, CHEVER S, CIPIERRE C, CORNEC C, DABADIE A, DE HALLEUX V, DE LA PINTIERE A, DECARO P, DECAUX N, DEGLAIRE A, DEL VALLO L, DELON E, DEVELAY S, DIEUDONNE V, DO HUY M, DOOGHE A, DUCLOS C, DUMOULIN D, FLOCH H, FRANCOIS C, FRANCOIS AM, GALDBART JO, GILARDEAU L, GILLES-KOTLYAR C, GODFROID C, GRANDJEAN F, GRAS K, GREMMO-FEGER G, GRIMAULT M, GROGNET S, HARMON C, HENROT A, HERBERT S, HUET F, HUMBERT I, HUYGHE G, JAVOY MF, JOSEPH O, JUBIN C, KESSEN C, LAFFONT B, LAKHDARI Y, LANET C, LAYONNI I, LE BAIL V, LE GOUGUEC F, LE GUEN R, LE HENAFF C, LE HOUZEC J, LEJEUNE P, LEAUTE R, LECOQ K, LEFEVBRE L, LEFUR S, LERQUIER C, LUC F, LURON I, MARCHAND MC, MARIE P, MASSON S, MAULLE GOINARD B, MAUVILAIN C, MAZE F, MENARD O, MENEGAZZO C, MERCIER A, MERET S, MICHEL F, MOREAU L, MOUNIER G, NDIAYE I, NICOLLE M, PACAUD MH, PAIRE I, PALLUY O, PANNETIER I, PARAT S, PERONNIAT I, PICAUD JC, PIERRAT V, PLADYS P, PLARD B, POIREL A, RENAULT N, RIGOURD V, ROBERT C, RONERO C, ROSINE V, ROUILLER K, ROUJOU-GRIS M, SAINT JOURS C, SAUMUREAU S, SAURET A, SEROT Y, SEVENO C, SIGOIGNET M, SIMON L, SOLONDY V, THIBERT M, TORRACCA M, TOULLIER B, TRENTESAUX AS, TRIBOLET C, TROCHU MM, TROMPETTE J, VERMOREL I, VIEL H, VOIRIN F, WEITTEN J

Ordre du jour :

- 1) Modification du montant de la cotisation annuelle
- 2) Groupe de travail sur le financement des lactariums
- 3) Site Internet de l'ADLF
- 4) Divers

L'Assemblée Générale commence par l'accueil des nouveaux adhérents, notamment les lactariums à usage intérieur.

1 – Cotisation

Il est proposé de modifier le montant de la cotisation annuelle à l'ADLF, en passant de 120 € à 200 €, afin de mieux subvenir aux besoins de l'association, qui augmentent avec l'augmentation du nombre de lactariums adhérents.

Pour la première fois à Rennes, la réunion repose sur un système d'inscription payant. Seuls les membres des lactariums étant inscrits à l'ADLF peuvent assister à cette réunion. De la même façon, seuls les membres de l'ADLF peuvent avoir accès au site Internet.

L'augmentation du montant de la cotisation annuelle à l'ADLF est validée à l'unanimité.

2 – Financement des lactariums

Un groupe de travail s'est mis en place au niveau du Ministère, auquel participe J.C. PICAUD en tant que Président de l'ADLF, afin d'essayer de définir le meilleur modèle pour le financement des lactariums.

Actuellement, le budget des lactariums provient principalement des fonds MIGAC. Une enquête effectuée en 2007, confirmée par des données récentes, montre un certain déséquilibre budgétaire entre les lactariums à usage intérieur et extérieur, au regard de la quantité de lait collecté par ces différentes structures.

De plus, le Ministère souhaite envisager le financement des lactariums à usage intérieur dont certains ont déjà commencé à fonctionner, alors même qu'il n'y a pas de financement prévu pour eux pour l'instant. Il ne s'agit pas de financer ces lactariums supplémentaires sur un budget stable (enveloppe MIG actuelle des lactariums), mais bien d'envisager un budget complémentaire.

Le groupe de travail a pour objectif, pour l'instant, de définir les besoins des différents lactariums à usage intérieur et extérieur, ou à usage purement intérieur.

Une enquête a été adressée par J.C. PICAUD à l'ensemble des lactariums à usage intérieur et extérieur, afin de bien définir les moyens humains actuellement disponibles, tout en laissant la possibilité à chacun de s'exprimer quant à des besoins humains qui ne seraient actuellement pas satisfaits pour le bon fonctionnement de tel ou tel lactarium. Cette enquête est en cours de finalisation.

L'ensemble des lactariums est remercié pour les réponses rapides à ce questionnaire qui sera contributif à une réflexion structurée autour de la question du modèle de financement des lactariums.

3 – Site Internet

Le site Internet fonctionne correctement et il n'y a pas de remarque particulière.

Il est proposé de pouvoir mettre à disposition des membres de l'ADLF, un onglet où ils pourraient déposer différents documents qu'ils ont élaboré et dont d'autres lactariums pourraient profiter. Ceci afin que les différents lactariums ne refassent pas le travail déjà effectué par d'autres personnes qui ont les mêmes problématiques quotidiennes. Cette idée est acceptée par l'ensemble des personnes présentes. J.C. PICAUD se chargera d'envisager la possibilité de mettre en place cet onglet avec le Webmaster.

Par ailleurs, au cours de la réunion de Rennes, certains sujets ont été abordés, pour lesquels l'ADLF souhaite très rapidement émettre des recommandations. Concernant tout d'abord le tabac et le don de lait, mais aussi la qualification des pasteurisateurs et les pratiques d'hygiène recommandées au sein des lactariums. Sur les deux derniers points, il n'y a pas l'unanimité sur tout. Il est convenu d'effectuer une première fiche concernant les pratiques majoritairement acceptées lors des présentations effectuées sur ces deux sujets. Les points posant plus de problèmes nécessitent un travail complémentaire et ces fiches initiales seront complétées lorsque les groupes de travail auront produit suffisamment de résultats pour les alimenter avec des données consensuelles.

4 – Questions diverses

- Communication :

La question de la diffusion des informations concernant les lactariums et l'ADLF se pose.

Il est suggéré de faire diffuser l'affiche par les membres au sein des différents lactariums. Celle-ci est à disposition, mais tous les lactariums ne se la sont pas appropriée. L'objectif est de l'adapter à chaque lactarium et de la diffuser localement.

Il est suggéré de diffuser ces affiches au niveau des différentes sociétés fréquentées par des professionnels de la périnatalité, pour contribuer à la promotion du don de lait. Il est proposé de demander à la revue des sages-femmes (« Contact ») mais aussi à la SFMP, la SFP, la SFN, etc...

Afin de pouvoir envisager la réalisation de campagnes de promotion de l'allaitement maternel, il est souhaitable de pouvoir prendre contact avec l'INPES et la DGS.

- Formation :

La question de la formation initiale et continue prodiguée par les lactariums est évoquée par Claude BILLEAUD.

La formation continue est effectuée lors des réunions semestrielles de l'ADLF et doit être complétée par des formations ponctuelles dont la première serait consacrée à l'hygiène au sein des lactariums, une fois que le consensus sera établi. L'objectif est de prévoir une première session de formation en 2014. Au-delà de ces formations présentiels, Claude BILLEAUD évoque la possibilité de faire une formation continue en ligne. Le coût de formation étant assez élevé, il est pour l'instant question d'évaluer la faisabilité d'une telle formation, en sachant qu'il existe déjà un document concernant l'allaitement maternel qui peut être facilement disponible et pour lequel un lien peut être mis en place sur le site de l'ADLF.

Par ailleurs, Claude BILLEAUD insiste sur le fait qu'il est important d'obtenir un numéro de DPC. En tant que secrétaire, il se chargera des démarches.

Prochaine Assemblée Générale le Vendredi 22 novembre 2013 à Paris

Pr Jean-Charles PICAUD
Président de l'ADLF

Jocelyne TROMPETTE
Trésorière de l'ADLF